Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 11 (1981)

Heft: 2

Rubrik: Laurent Angélique : filleuls d'"Aînés"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

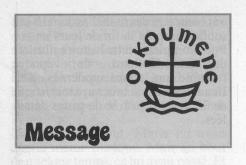
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le placement le plus sûr

Pour les heureux possesseurs d'un carnet d'épargne, chaque premier mois d'une année nouvelle est le temps béni de la récolte. Une récolte dont il faut préciser que, si elle échappe invariablement aux mille caprices de la nature, elle n'est hélas! jamais à l'abri des incursions ravageuses de toutes espèces de vilains oiseaux qui vont des étourneaux d'Eclépens, aux gloutons éperviers des bords de l'Aar, en passant par les mouettes cantonales.

Mais quoi! Il faut bien que chacun vive! Et, comme disait l'autre: ce qu'il y a de bien avec l'argent qu'on a mis de côté, c'est qu'on l'a toujours devant soi. Même qu'avec les intérêts on finit, de toute façon, à en avoir un peu plus qu'on en avait déposé en banque.

Attention toutefois! Ce n'est pas partout pareil. Avec les intérêts qu'on me verse ici, c'est à peine si je peux m'offrir un panier de cerises, alors qu'avec d'autres plus alléchants, je pourrais rêver d'un cochon.

Là encore, découvrir l'intérêt le plus juteux est une question de bon choix. Il importe de se confier aux spécialistes de la finance ou à ceux qui ont le plus de flair.

Eh bien, entre nous, et en toute indiscrétion, puis-je vous glisser un tuyau? Il existe quelque part un banquier au-dessus de tout soupçon et d'une irréprochable correction, un expert qui ne s'est jamais trompé et n'a jamais trompé personne. Là déjà, c'est exceptionnel. Or, de plus, tenez-vous bien, ce n'est pas seulement du 3%, du 10% ou même, si étrange que ça paraisse, du 30% qu'il s'engage à verser. Lui, et ça c'est proprement fantastique, il

assure du 100%. Et, tenez-vous bien: du cent pour un, libéré de toute retenue!

Au surplus, et contrairement aux noninitiés qui prétendent qu'on n'emporte jamais rien dans la tombe, il affirme au contraire qu'on peut tout prendre avec soi. Tout, absolument tout! A une seule condition: d'envoyer le tout par petits acomptes réguliers et quotidiens.

Son adresse? Pourquoi vous la donner! Vous la connaissez tous.

Abbé Georges Juvet

Détente, amitié

Les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent trois séjours de vacances d'une semaine à l'Hôtel Masson, Veytaux, soit du 16 au 21 mars; du 30 mars au 4 avril et du 6 au 11 avril 1981, à toute femme désirant se reposer, vivre en amitié dans une ambiance familiale.

Thème: «Donner, recevoir». Renseignements auprès de Mme Ed. Richter, ch. de Fénix 27, 1095 Lutry, tél. 021/39 35 64.

Laurent Angélique filleuls d'«Aînés»

Deux carnets d'épargne

Vos deux petits protégés, Angélique et Laurent, chers lecteurs, ont passé grâce à vous un heureux Noël. Nous leur avons envoyé, à eux et à leurs frères et sœurs, des colis contenant des vêtements d'hiver, des jouets et des friandises. Angélique et Laurent continuent de grandir sans autres problèmes que les petits refroidissements que dispense l'hiver à qui aime se rouler dans la neige...

En raison des événements, de la grande misère qui frappe tant d'enfants en Italie et en Afrique notamment, nous avons pris la décision de transformer ces parrainages en plaçant la somme disponible par moitié sur deux carnets d'épargne confiés l'un à Sœur Marie-Françoise Bise, de la Croix-Rouge fribourgeoise, et l'autre à Mme Odile Erard, du Centre social protestant, Moutier. C'est à ces deux aimables collaboratrices que les parents feront appel en cas de besoin, pour prélever les sommes désirées.

Mais vous pouvez naturellement continuer à vous intéresser à Angélique et à Laurent, en versant vos dons directement sur ces carnets. Leurs numéros seront publiés dans le nº 4 d'«Aînés», ainsi que le nº de ccp des banques qui émettront ces carnets.

La situation des familles intéressées s'étant quelque peu améliorée, nous pensons bien faire en prenant cette décision. Notre journal participera à d'autres actions en faveur de gosses en détresse, notamment en collaboration avec «Enfants du Monde».

Dans notre numéro d'avril, nous ferons part de la somme exacte qui sera placée sur chaque carnet d'épargne. Le parrainage continue donc, mais sous une autre forme. Nous remercions tous les lecteurs qui, pendant tant de

mois, ont eu une pensée généreuse pour Angélique, la petite Jurassienne, et Laurent, le petit Fribourgeois!

Voici nos comptes En caisse le 24.12.80: Fr. 4299.70 En caisse le 24.12.80: Fr. 4299.70
Reçu en novembre et décembre: de Mlle
J. J. Corseaux Fr. 40.—; Mme J. C.
Couvet Fr. 20.—; N. K. Epalinges
Fr. 20.—; Mlle J. T. Genève Fr. 15.—;
M. P. Rolle Fr. 20.—; M. P. Le Sentier
Fr. 20.—; Mme J. T. Neuchâtel
Fr. 10.—; Mme J. I. Chêne-Bourg Fr. 50.-; Total: Fr. 195.-. Total général: Fr. 4299.70 + 195.— = Fr. 4494.70. Versé aux enfants en détresse (séisme d'Italie) par l'entremise de la Chaîne du Bonheur de la part de nos lecteurs Fr. 500.— Cadeaux de Noël Angélique et famille Cadeaux Noël Fr. 284.40 Fr. 157.30 Laurent et famille Fr. 941.70 En caisse au 24.12.80: Fr. 4494.70 - 941.70 = 3553.-78.95 Intérêts bancaires 3631.95 27.65 39.60 Impôts anticipés 67.25 Frais bancaires Disponible 3564.70